



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2026

Délibération n° 2026040

Date de convocation : 14/04/2026

Membres en exercice : 29

Votants : 29

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 27/05/2026



L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Audrey JULLIEN, Benjamin VALERIAN, Sabine BONVIN, Xavier MOUREAU, Sabine COURRIEU, Cyril FLOURET, Anne-Marie PONS, Jean-Paul TESTUT, Coralie GOUMARRE, Françoise PEZZOLI, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Emilie ABEILLE, Julie, Sébastien HUARD, Catherine DELGADO, Gabin GIRARD, Mélanie ROUX, Julien LENZI, Mélanie GROH, Alain CHAZOT, Benoît VALENZUELA, Cédric MAURIN.

Excusés :

Adrien HOSDEZ pouvoir à Nicolas PAGET
Jérôme DEMOTIER pouvoir à Xavier MOUREAU
Marc GELEDAN pouvoir à Jean-Pierre FENOUIL
Christiane PICARD pouvoir à Sabine BONVIN
Julie BRAIL pouvoir à Alexandra CAMBON

Absents : Néant

Secrétaire de Séance : Alexandra CAMBON

**EDUCATION ENFANCE JEUNESSE / PARTICIPATION DES FAMILLES/ SEJOUR ACCUEIL
JEUNES DU 13 AU 18 JUILLET 2026 A LATHUS SAINT REMY**

L'accueil jeunes organisera un séjour du lundi 13 au samedi 18 juillet 2026 à LATHUS SAINT REMY ;

Ce séjour offre une capacité d'inscription de 12 places et mobilisera 1 animateur et 1 directeur.

Le coût total du séjour est estimé à 7 234 €, soit un prix de revient moyen par enfant de 602.83 €

La CAF participe à hauteur de 1 440 €.

Le montant moyen demandé aux familles pour l'inscription est fixé à 275 € par participant, (majoration de + 25% pour les extérieurs) soit une participation moyenne de 3 300 €.

Le différentiel entre dépenses et recettes sera financé par le budget annuel de fonctionnement alloué à l'accueil jeunes. Le montant est estimé à 2 494 €, soit 34.5 % du prix de revient du séjour.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver le séjour de l'accueil à LATHUS SAINT REMY du lundi 13 au samedi 18 juillet 2026

Le conseil municipal ayant oui l'exposé du Maire-Adjoint en charge de l'enfance et de la jeunesse et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement du séjour de l'accueil à LATHUS SAINT REMY du lundi 13 au samedi 18 juillet 2026
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Président de séance
Nicolas PAGET



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2026040 – CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

Budget prévisionnel
Séjour AJ CPA Lathus Saint Rémy
Du 13/07/2026 au 18/07/2026

6h30 de route
6 jours/5 nuits

Nombre d'animateurs :	2		Nombre de jours :	12	
	CHARGES	PRODUITS		PRODUITS	Ext
Hébergement Prestation	3 276,70 €		Participation moyenne famille	3 300,00 €	Courth
Piège + Carburants	479,70 €		bonus camps CAF 20€ x 12 x 6j	1 440,00 €	Ext
Futuroscope	392,00 €		Commune budget annuel de fonctionnement	2 495,00 €	
Aquascope	546,00 €				
Accrobranche	244,80 €				
Paddle	244,80 €				
Majoration Sabires	2 000,00 €				
Pharmacie	50,00 €				
TOTAL	7 234,00 €	7 234,00 €	TOTAL	7 234,00 €	

Tranches		
T1	T2	T3
250,00 €	275,00 €	300,00 €
312,50 €	350,00 €	375,00 €

Pris de revient par enfant : 7 234,00 € : 12 enfants = 602,83 €
soit pour 1 enfant

275,00 €	Famille
120,00 €	CAF/MSA
207,83 €	Commune

34,5 %

